

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Sous embargo jusqu'au 16 décembre à 20 h 30

Prévisions budgétaires 2025 : importante baisse du taux de taxation résidentiel à Lac-Brome

Lac-Brome, le 16 décembre 2024 – La Ville de Lac-Brome présentait aujourd'hui ses prévisions budgétaires pour l'année 2025, un exercice ponctué d'importantes baisses de la totalité des taux de taxation au moment où doit entrer en vigueur un nouveau rôle triennal d'évaluation.

Afin de minimiser l'impact de ce nouveau rôle sur les contribuables, le Conseil a fait subir au taux résidentiel sa plus forte baisse des dernières années, le faisant passer de 0,615 \$ à 0,42 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. La tarification de certains services est quant à elle en hausse, si bien que l'augmentation moyenne de l'avis d'imposition des contribuables de Lac-Brome se situe à un peu plus de 4 %.

La combinaison de la hausse du rôle d'évaluation annoncée en septembre et de la baisse du taux résidentiel fait en sorte que :

- 39 % des contribuables verront leur compte de taxes diminuer*
- 28 % des contribuables auront droit à une augmentation totale inférieure à 200 \$
- Le tiers des contribuables verront apparaître une hausse totale supérieure à 200 \$

*cela concerne toute propriété dont la valeur a augmenté d'un maximum de 46 %

Le taux réservé aux immeubles non résidentiels (ou commerciaux) chute de 1,65 \$ à 1,27 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, tandis que celui des industries dégringole de 2,07 \$ à 1,68 \$. Les propriétaires de terrains vagues desservis et d'immeubles de six logements ou plus profiteront également de baisses significatives, avec des taux respectifs de 0,84 \$ (par rapport à 1,23 \$ en 2024) et 0,56 \$ (par rapport à 0,795 \$ en 2024).

Le nouvel exercice budgétaire a été adopté par le Conseil lors d'une séance extraordinaire tenue le 16 décembre au Centre Lac-Brome. Des augmentations sont à prévoir pour la tarification de certains services, soit les égouts (+ 25 \$ par unité) et le traitement des matières résiduelles (majoration de 27 \$). La tarification associée à l'aqueduc ainsi qu'à la vidange des fosses septiques demeure inchangée.

« En tant que Conseil, dans une année marquée par un nouveau rôle triennal d'évaluation, notre priorité est de nous assurer d'alléger la charge fiscale reposant sur les contribuables, tout en maintenant des services de qualité, mentionne le maire Richard Burcombe. Ce rigoureux exercice nous amène à baisser de manière importante le taux de taxation résidentiel pour 2025, une mesure qui permettra à une grande partie de nos contribuables de payer moins de taxes malgré l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle. »

Le programme triennal d'immobilisations prévoit des investissements de 16 M\$ en 2025, 10,7 M\$ en 2026 et 19,9 M\$ en 2027. La liste des projets y figurant pour la prochaine année comprend entre autres la réfection du chemin Fulford (7,9 M\$), la construction de trottoirs (1,45 M\$), la construction de terrains de pickleball (250 000 \$) et la réparation de routes et chemins divers (2,5 M\$).

« En parallèle, nous restons déterminés à faire avancer des initiatives clés, comme la modernisation de nos infrastructures routières et l'aménagement de nouveaux espaces récréatifs, poursuit M. Burcombe. Ces projets, soutenus par une gestion financière prudente, permettront de répondre aux besoins grandissants de nos citoyens tout en renforçant l'attractivité et la vitalité de notre ville. »

Le budget de fonctionnement en augmentation

En hausse de 7,1 %, les revenus estimés s'établiront à 22,2 M\$. Les dépenses suivront une tangente semblable (7,2 %), pour se chiffrer à 19,7 M\$.

Le nouveau rôle d'évaluation entre en vigueur le 1^{er} janvier prochain et doit couvrir les années 2025, 2026 et 2027.

— 30 —

Source et information :

Ghyslain Forcier
Directeur des communications et
des relations avec les citoyens
Ville de Lac-Brome
450 243-6111, poste 228